



Section END LR

Objet : Demande d'extension du bénéfice des tickets restaurant aux personnels de service durant les périodes de fermeture du self de l'AGRENAD.

L'Unsa-Douanes vous sollicite monsieur l'Administrateur supérieur, afin que soit étendu le bénéfice des tickets restaurants à l'ensemble des personnels permanents exerçant leurs fonctions durant les périodes de fermeture du restaurant administratif de l'Agrenad, en particulier en été et en fin d'année.

En effet, le principe a été acté en CT SCN DNRFP de supprimer les périodes de fermeture de l'END LR en été, et en hiver. Corrélativement à ces nouvelles dispositions validées par l'administration et les représentants du Personnel siégeant dans ce comité, les agents ont été autorisés à travailler à leur convenance durant ces périodes de vacances.

Le restaurant administratif géré par l'association Agrenad ferme généralement trois semaines en août, et une semaine en décembre.

Il résulte de cette carence de restauration un préjudice pour les agents présents à l'école qui n'ont d'autres choix que de rentrer chez eux pour manger ou se rendre dans un restaurant (non administratif) dont les prix des repas vont du triple au quintuple de ceux de l'Agrenad.

A l'instar des agents AG/CO des bureaux de La Pallice, et des agents SU de la BGAS, il nous semble logique de permettre une extension du bénéfice de ces tickets restaurant aux agents présents dans les services durant les carences de restauration de l'Agrenad. Dans le cas contraire, il y a bien rupture d'égalité dans les services.

Je sais compter sur votre compréhension et vous prie d'agréer monsieur l'Administrateur supérieur, mes très respectueuses salutations.

Le Secrétaire régional,

Francis Anaya